

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS
DU BUREAU

Bureau du **5 novembre 2012**

Décision n° **B-2012-3632**

commune (s) : Feyzin

objet : Acquisition de 5 parcelles de terrain nu situées rues Louise Michel, Léon Blum et avenue Jean Jaurès et appartenant à Total raffinage marketing ou toute autre société qui lui sera substituée

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier

Rapporteur : Monsieur Barral

Président : Monsieur Gérard Collomb

Date de convocation du Bureau : lundi 29 octobre 2012

Secrétaire élu : Madame Dounia Besson

Compte-rendu affiché le : mardi 6 novembre 2012

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Da Passano, Mme Domenech Diana, MM. Charrier, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Barral, Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Rivalta, Assi, David G., Sangalli.

Absents excusés : MM. Reppelin, Buna, Mme Guillemot (pouvoir à M. Darne J.), MM. Daclin, Arrue (pouvoir à Mme Gelas), Colin (pouvoir à Mme Vullien), Desseigne (pouvoir à M. Abadie), Mme Frih (pouvoir à M. Blein), M. Julien-Laferrière.

Absents non excusés : M. Sécheresse, Mme Dognin-Sauze, M. Lebuhotel.

Bureau du 5 novembre 2012**Décision n° B-2012-3632**

commune (s) : Feyzin

objet : **Acquisition de 5 parcelles de terrain nu situées rues Louise Michel, Léon Blum et avenue Jean Jaurès et appartenant à Total raffinage marketing ou toute autre société qui lui sera substituée**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 24 octobre 2012, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le Conseil de communauté, par sa délibération n° 2008-0006 du 25 avril 2008 modifiée, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation, selon l'article 1.1.

Dans le cadre de l'élargissement des rues Louise Michel, Léon Blum et de l'avenue Jean Jaurès à Feyzin, la Communauté urbaine de Lyon doit acquérir 5 parcelles de terrain nu d'une superficie totale de 3 253 mètres carrés et appartenant à Total raffinage marketing.

Il s'agit des parcelles cadastrées sous les numéros 4, 5, 48, 68 et 86 de la section BM qui devront être intégrées dans le domaine public de voirie communautaire.

Aux termes du compromis, l'acquisition de ces parcelles interviendrait au prix de 4 880 €, terrains libres de toute location ou occupation ;

Vu ledit dossier ;

DECIDE

1° - Approuve l'acquisition, par la Communauté urbaine de Lyon, pour un montant de 4 880 €, de 5 parcelles de terrain nu cadastrées BM 4, 5, 48, 68 et 86, d'une superficie totale de 3 253 mètres carrés situées rues Louise Michel, Léon Blum et avenue Jean Jaurès à Feyzin et appartenant à Total raffinage marketing ou toute autre société qui lui sera substituée, dans le cadre de l'élargissement desdites voies.

2° - Autorise monsieur le Président à accomplir toutes démarches et signer tous documents nécessaires à la régularisation de cette acquisition.

3° - La dépense totale correspondante sera imputée sur l'autorisation de programme globale P09 - Création, aménagement et entretien de voirie, individualisée sur l'opération n° 0P09O1630, le 9 janvier 2012 pour la somme de 1 000 000 € en dépenses.

4° - Le montant à payer sera prélevé sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2012 - compte 2112 - fonction 822, pour un montant de 4 880 € au titre de l'acquisition et de 600 € au titre des frais estimés d'acte notarié.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 6 novembre 2012.